


## LA COMPOSITION DU CHAPITRE DE BAYEUX AU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE

François Neveux

La composition du chapitre de Bayeux a évolué dans le temps. Nous disposons d'une première liste pour le XI<sup>e</sup> siècle, puis d'une seconde pour le XIV<sup>e</sup> siècle. Celle-ci est une liste complète des dignitaires et des chanoines de Bayeux pour l'année 1377. Ce document inédit nous permet d'étudier le chapitre de la cathédrale dans le contexte de cette époque, celui de la papauté d'Avignon.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur la formation de ce corps capitulaire de Bayeux, depuis le XI<sup>e</sup> siècle, en le comparant avec celui des autres diocèses normands. Puis nous étudierons notre source principale, l'aveu de 1377. Enfin, nous évoquerons quelques aspects de la vie des chanoines de ce temps et quelques personnalités se détachant du lot.

### La formation du chapitre (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)

Nous ne savons rien du chapitre de l'époque carolingienne, qui s'est constitué en application du capitulaire de 816. Celui-ci fut anéanti à la suite des attaques scandinaves. Il faut attendre le XI<sup>e</sup> siècle pour qu'un chapitre soit reconstitué à Bayeux, sous l'évêque Hugues d'Ivry (v. 1011-1049), et surtout sous Odon de Conteville (1050-1097). Rappelons que ce dernier était le demi-frère de Guillaume le Bâtard, fils d'Herleva et d'Herluin de Conteville, tout comme Robert, futur comte de Mortain. Odon fut nommé évêque très jeune et l'on peut gager qu'il n'avait aucune vocation religieuse. Il fut un évêque à l'ancienne, grand seigneur préférant la chasse et la guerre à la prière et ne respectant pas le célibat ecclésiastique : on lui connaît un fils qu'on appelle « Jean fils de l'évêque ». Pourtant, Odon s'intéressa de très près à sa  épiscopale : il y fit construire une grande cathédrale romane et protégea ses chanoines, dont beaucoup étaient mariés, y compris contre les plus ardents réformateurs. C'est sous Odon qu'on trouve un acte nous donnant la composition du chapitre.

Cet acte date de 1092, à une époque où Odon n'a plus la splendeur d'antan. Il a passé cinq ans en prison, par ordre de son frère Guillaume (1082-1087). Rentré en grâce sous Robert Courteheuse, il a perdu tous ses biens en Angleterre, à la suite d'une malheureuse expédition militaire contre Guillaume le Roux (1088). Le vendredi 7 mai 1092, l'archidiacre Gosselin et son parent, Raoul de Russy, donnent à la cathédrale une terre située près du cloître. Cet acte de donation a lieu en présence de l'évêque Odon et de tout le chapitre, dont nous avons une liste précise. Celle-ci comprend les noms de vingt-cinq chanoines et de sept dignitaires : le doyen Guillaume, quatre archidiacres, le chantre et le sous-doyen. Nous avons donc un effectif total de 32 membres du chapitre, ce qui est considérable pour l'époque. Cet effectif va encore augmenter dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle. Pour qu'il y ait de nouveaux chanoines, il fallait évidemment créer de nouvelles prébendes, constituées par des terres ou des biens appartenant à l'Église de Bayeux.

Plusieurs prébendes vont être ainsi créées par l'évêque Philippe de Harcourt (1144-1163). Trois d'entre elles sont formées de biens situés dans les nouvelles paroisses de Caen : Notre-Dame de Froide-Rue et Saint-Jean. Une quatrième est prélevée sur les terres de la riche prébende d'Arry : c'est la nouvelle prébende du Locheur, confirmée par son successeur, Henri de Beaumont, mais aussi par les papes Lucius II et Eugène III. Après la fin du XII<sup>e</sup> siècle, on ne trouve plus mention de nouvelles prébendes : il semble que l'effectif du chapitre soit stabilisé dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle. Il faut cependant attendre le XIV<sup>e</sup> siècle pour disposer de textes qui précisent le nombre des chanoines et dignitaires, ainsi que le nom et la situation des prébendes.

Le XIV<sup>e</sup> siècle est une période difficile pour la ville et pour le chapitre de Bayeux, évidemment touchés par la guerre de Cent Ans. La ville est épargnée lors de la première chevauchée d'Édouard III, en 1346 (alors que Caen est prise et livrée au massacre). En revanche, elle est touchée par la peste de 1348 et

les chanoines obtiennent la permission d'abandonner leur service à la cathédrale pour échapper à l'épidémie (tout en conservant leurs revenus) : « Permis à chaque chanoine de se retirer et d'être en gain à cause de la mortalité » (extraits des délibérations capitulaires). C'est néanmoins au cours de cette période que le chapitre va trouver sa composition définitive.

Auguste Longnon a publié en 1903 *Pouillés de la province de Rouen*, qui comprend le pouillé du diocèse de Bayeux, datant de 1350 environ. Ce texte a été rédigé pour le versement de la décime pontificale. Chaque bénéfice du diocèse est donc indiqué avec sa *taxatio*, c'est-à-dire le montant pour lequel il est taxé, ce qui permet d'apprécier sa valeur, au moins relative. En ce qui concerne le chapitre cathédral, le document donne le nom des prébendes canoniales, au nombre de 48 ou 49, la 49<sup>e</sup>, celle de Grisy, ne disposant apparemment d'aucun revenu. Les dignités sont également énumérées : elles sont au nombre de treize. Les voici, par ordre hiérarchique : le doyen, le chantre, le chancelier, le trésorier, le sous-doyen, le sous-chantre, le scolastique (ou maître des écoles), le *custos* (grand-couteur) et le pénitencier. À ces neuf dignités, il faut ajouter les quatre archidiaques de Bayeux, de Caen, du Hiémois et des Veys. Le chapitre de Bayeux comprenait donc 48 chanoines et 13 dignitaires, soit un effectif théorique de 61 membres.

Cet effectif est à comparer avec celui des autres diocèses normands. L'archidiocèse de Rouen comprenait 51 chanoines (trois de plus) mais seulement 10 dignités, soit un effectif total de 61 membres, exactement le même que Bayeux. Venaient ensuite le diocèse de Lisieux comprenant 37 chanoines et 11 dignitaires (48 membres), celui d'Évreux avec 28 chanoines et 7 dignitaires (35 membres), celui de Coutances avec 23 canonicats et 8 dignités (31 membres théoriques, mais seulement 26 prébendes) et celui d'Avranches avec 18 chanoines et 7 dignités (25 membres). Le chapitre de Sées constituait un cas à part, puis qu'il était devenu régulier depuis 1131. La communauté de chanoines réguliers comprit un nombre varié de membres au cours du Moyen Âge : de 25 à 30 au XIII<sup>e</sup> siècle, mais seulement une dizaine à la fin (au XVI<sup>e</sup> siècle). En 1547, lorsque le chapitre fut sécularisé, seuls 16 canonicats et huit dignités furent constitués.

Il ressort de cette comparaison que le chapitre de Bayeux était l'un des deux plus importants de Nor-

mandie (à égalité avec celui de Rouen). Reste à savoir si cet effectif théorique correspondait à la réalité. Nous avons la chance de conserver un document exceptionnel qui apporte une réponse à cette question : l'aveu de 1377.

### L'aveu de 1377



Les Chanoines en prière au pied de la Vierge, Crédits photographiques Maxence Levailant

Cet acte doit être replacé dans son contexte historique. Il est rédigé au moment où le pape, installé à Avignon depuis près de 70 ans, s'appête à retourner à Rome (en 1378). Le pape en question est Grégoire XI (1370-1378), autrement dit Pierre Roger de Beaufort, originaire du Limousin et neveu de son prédécesseur, Clément VI (1342-1352). Le pape Grégoire est le septième et dernier pape d'Avignon reconnu comme légitime par l'Église catholique. Son retour en Italie, suivi par sa mort, va entraîner la double élection de 1378 et le Grand Schisme d'Occident (1378-1417). Mais nous n'en sommes pas encore là. En attendant, ce pape avait de fortes accointances avec la Normandie, puisqu'il avait été chanoine et archidiacre de Rouen (dont son oncle avait été archevêque). Lui-même avait été également doyen de Bayeux (1348-1371).

Pour comprendre la rédaction de cet acte, il faut aussi évoquer la situation dans le royaume. En 1377, la guerre de Cent Ans durait déjà depuis quarante ans. Le règne difficile de Jean le Bon avait été marqué par la défaite de Poitiers (1356) et par la captivité du roi, suivie par le traité de Brétigny (1360), qui abandonnait à l'Angleterre un grand Sud-ouest du royaume. Le règne de Charles V est inauguré par une victoire en Normandie, la bataille de Cocherel (1364), remportée par une armée royale commandée par

Bertrand du Guesclin contre l'armée Anglo-navarraise du captal de Buch. Il ne s'agit encore que de « guerre couverte », mais on en revint bientôt à la « guerre ouverte » (1369). Le roi entreprend alors la reconquête des territoires perdus, en grande partie sous la direction de Du Guesclin, qu'il a imposé comme connétable de France (1370).

Cette guerre coûte très cher et les sujets doivent payer de lourdes « aides sur le fait de la guerre ». Le clergé n'est pas épargné par l'effort de guerre. Le pouvoir royal tient à remettre en vigueur tous les droits perçus traditionnellement, en particulier dans le cadre féodal. C'est dans ce contexte que sont rédigés de nombreux aveux. Or l'évêque et l'Église de Bayeux sont des vassaux du roi et, à ce titre, soumis à un certain nombre d'obligations. Le chapitre doit donc faire un aveu. Une première version de cet aveu fut rédigée en 1372, mais elle n'a pas été conservée. En revanche, nous possédons la seconde version, datant du 28 juillet 1377. Le texte précise que cette version a été mise à jour car, entre-temps, plusieurs des chanoines « sont allés de vie à trépas ». Le grand intérêt de ce texte pour nous est, en effet, qu'il cite nommément chaque dignitaire et chaque chanoine, ce qui n'est pas le cas de tous les aveux comparables.

L'aveu mentionne six dignitaires (sur les treize théoriques) : le doyen Pierre Flandrin, le chantre Guillaume Baron, le trésorier Pierre du Moustier, le sous-chantre Durand de Fontaines et l'écolâtre Pierre de Proverville. Le pénitencier, Galéran Plaindoreson est indiqué comme chanoine de Subles, car il n'y avait pas de revenus affectés spécifiquement à la pénitencerie (fondée entre 1324 et 1330). Les charges de chancelier, de sous-doyen, de grand-couteur ne semblent pas avoir été pourvues. De plus, aucun des quatre archidiaques n'est mentionné dans l'aveu, sans doute parce qu'ils ne possédaient pas de biens propres : ils étaient rémunérés par les droits de visite et par la perception d'une partie des revenus des curés nouvellement installés.

Par ailleurs, 44 prébendes sont mentionnées sur les 48 théoriques. Quatre d'entre elles étaient donc vacantes : celles de Castilly, de May-sur-Orne, de Mathieu et de Saint-Pierre de Caen. Nous avons donc les noms de 44 chanoines, qui s'ajoutent aux cinq dignitaires mentionnés. Or, dans cette liste de chanoines, figurent les dignitaires, qui cumulaient tous

leur charge avec une prébende canoniale. Ainsi Pierre Flandrin, doyen, cumule le décanat avec la prébende de Missy, Guillaume Baron, la chantrerie avec celle de Bernesq, Pierre du Moustier la trésorerie avec celle de Barbières, Durand de Fontaines la sous-chantrerie avec celle de Monts-en-Bessin et Pierre de Proverville la charge de maître des écoles avec celle de Notre-Dame de Froide-Rue, à Caen. Ainsi l'effectif réel du chapitre en 1377 est de 39 chanoines, loin des 48 théoriques, et encore plus des 61 membres putatifs, si l'on y ajoute les dignitaires ! À ces chiffres, il faut cependant ajouter les quatre archidiaques : nous arrivons alors au chiffre (probable) de 43 membres du chapitre à cette date.

Or beaucoup de ces membres du chapitre étaient absentéistes. C'était souvent le cas depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, car les papes avaient mis la main sur de nombreux bénéfices mineurs. Ils y nommaient souvent des Italiens, pour lesquels ces charges canonicales ne représentaient qu'une étape dans un *cursus honorum* romain. Au XIV<sup>e</sup> siècle, il n'y a certes plus beaucoup d'Italiens dans le chapitre de Bayeux, mais ils ont été remplacés par des Français du Midi, protégés par les papes d'Avignon.

Parmi les absentéistes certains, on trouve quatre cardinaux : le doyen Pierre Flandrin, « cardinal de Saint-Eustache », Pierre du Moustier, « cardinal de Pampelune », Guillaume Nouvellet, « cardinal de Saint-Ange » et chanoine de Gavray, ainsi que Pietro Corsini, « cardinal de Portue [Porto] ») et chanoine de Guéron. Ajoutons-y le secrétaire du pape, Guillaume Baron, chantre et chanoine de Bernesq. Notons que ces hauts dignitaires de l'Église n'ont pas choisi les prébendes les moins intéressantes financièrement. La prébende de Bernesq, dévolue à Guillaume Baron, est ainsi la plus riche du chapitre, taxée pour 150 livres. Celle de Gavray (au cardinal de Saint-Ange) est taxée pour 124 livres 10 sous, celle de Guéron (au cardinal de Porto), pour 100 livres, celle de Missy (au doyen) pour 90 livres, celle de Monts (au sous-chantre) pour 70 livres, celle de Barbières (au cardinal de Pampelune) pour 60 livres et celle de Notre-Dame de Froide-Rue (au maître des écoles) pour 38 livres 10 sous.

Ces dignitaires et chanoines, titulaires de hautes fonctions dans la curie pontificale, cumulaient aussi leurs charges bayeusaines avec d'autres dans différents diocèses. D'autres chanoines pratiquaient également le cumul, qui était devenu une règle à

cette époque. Les chanoines effectivement présents ne devaient donc pas être très nombreux. Les registres de délibération capitulaires de Bayeux n'ont pas été conservés, mais ceux de Rouen forment une magnifique série aux Archives départementales de la Seine-Maritime. Nous savons qu'à Rouen, le nombre de chanoines présents étaient d'environ d'une dizaine ou d'une quinzaine au maximum, sauf aux chapitres généraux, une fois par an. Il en était de même à Bayeux. L'office divin était assuré pour l'essentiel par les clercs de Bas-Chœur, et surtout par les douze vicaires du chapitre et les douze heuriers.

En l'absence des principaux dignitaires, la direction effective du chapitre était assurée par des dignitaires de second rang. Ce rôle était normalement dévolu au sous-doyen, mais cette dignité n'était pas pourvue à cette époque. Le principal dignitaire résidant était donc le sous-chantre, Durand de Fontaines. Ce dernier fait partie des quelques personnalités qui se détachent du lot et qui méritent qu'on les présente.

### Quelques personnalités du chapitre en 1377

Dans le chapitre tel qu'il est connu pour cette année précise, il faut distinguer les grands absentéistes et les rares dignitaires présents. Par ailleurs, il nous faut signaler le cas particulier de Maître Gervais ou le cas d'une famille ecclésiastique célèbre, celle de Nicole Oresme.

#### *Les grands absentéistes*

Au premier rang des absentéistes, il faut mentionner le doyen Pierre Flandrin, qui ne vint jamais à Bayeux. Originaire du diocèse de Viviers, il était le neveu de Pierre Roger de Beaufort, lui-même cardinal et doyen de Bayeux (1348-1371). Quand ce dernier fut élu pape, à Avignon en 1370, sous le nom de Grégoire XI, il résigna sa charge de doyen et la prébende de Missy en faveur de son neveu. Le doyen Pierre Flandrin fut à son tour élevé au cardinalat, en 1371, sous le titre de Saint-Eustache. Il était réputé comme un grand expert en droit canon et exerça notamment les fonctions de référendaire et d'auditeur au tribunal de la Rote. Quand son oncle décida d'aller s'installer à Rome, il refusa de le suivre,

se rallia au pape d'Avignon, Clément VII, et mourut dans cette ville en 1381.

Parmi les absentéistes notoires, on peut aussi mentionner Guillaume Baron, chantre, chanoine de Bernesq et secrétaire du pape, ainsi que Pierre du Moustier, qui cumulait les charges de trésorier et de chanoine de Barbières. Originaire du Limousin, Pierre du Moustier fut nommé évêque de Pampelune et cardinal par Grégoire XI, mais il se trouva en compétition avec Martin de Zalba, soutenu par le roi Charles II de Navarre, comte d'Évreux et petit-fils de Philippe le Bel. Dans le texte, il est désigné comme « cardinal de Pampelune ». Après la mort de Grégoire XI, il mourut à Avignon en 1385. Par la suite, Martin de Zalba fut confirmé comme évêque de Pampelune par Clément VII et créé à son tour cardinal en 1390.

D'autres cardinaux, à coup sûr absentéistes, figurent dans les rangs du chapitre de Bayeux. Titulaire de la prébende de Gavray, l'un des plus riches, Guillaume Nouvellet était docteur en Lois (droit civil). Sous Grégoire XI, il fut légat en Ombrie et dans la marche d'Ancône puis vicaire général du temporel pontifical. Créé en 1371 cardinal du titre de Saint-Ange, il resta lui aussi à Avignon, où il mourut en 1390.

Les Italiens ne sont pas nombreux en 1377 dans le chapitre de Bayeux, ce qui n'est guère étonnant après plus de 70 ans de papauté d'Avignon. Il en reste encore cependant quelques-uns, et notamment Pietro Corsini, appartenant à une famille noble de Florence. Pietro fit une longue et brillante carrière ecclésiastique sous les papes Urbain V, Grégoire XI et Clément VII. Docteur dans les deux Droits (droit canon et droit civil), il fut auditeur au tribunal pontifical, légat en Allemagne (envoyé par Urbain V), évêque de Volterra, puis archevêque de Florence. D'abord nommé cardinal-prêtre du titre de Saint-Laurent in Damaso (en 1369), il devient cardinal-évêque de Porto, titre qui est mentionné dans le document de 1377. D'autres Italiens putatifs peuvent être repérés à travers leurs noms francisés : peut-être Rost. de Calucie et Gaspard Cariti, probable parent de Bernard Cariti, ancien chanoine d'Audrieu, qui venait d'être nommé évêque d'Évreux en 1376. Notons que l'année suivante, ce dernier est déjà remplacé dans sa prébende par Pierre de La Vigne.

Outre les absents retenus à Avignon par leur carrière auprès du pape, le chapitre de Bayeux comprenait aussi des membres séjournant à Paris, le plus souvent au service du roi Charles V. Deux d'entre eux méritent d'être cités : Nicole Oresme et Gervais Chrétien.

### **Maître Gervais**

Gervais Chrétien était originaire de la paroisse de Vendes (près de Tilly-sur-Seulles). Né dans une famille pauvre, il fut remarqué par son seigneur et sans doute aussi par son curé. Sa carrière est un exemple de promotion sociale par l'Église, comme il en existe beaucoup au XIV<sup>e</sup> siècle. Au départ, il s'agit d'une belle histoire : alors qu'il avait 15 ans, son seigneur l'envoya à Paris pour y emmener un lévrier qu'il voulait offrir au prince héritier Jean, fils du roi Philippe VI et duc de Normandie (1332-1350). Le jeune homme fut remarqué par le prince pour sa beauté et son esprit : il le fit admettre au collège de Navarre, où il put faire d'excellentes études, notamment en médecine, ce qui lui permit de devenir plus tard le médecin de Charles V. Nous savons que ce roi aimait à s'entourer d'intellectuels, quelles que fussent leurs origines sociales. De plus, il n'avait pas une bonne santé et recherchait de bons médecins, capables de le soulager. Gervais Chrétien sut bénéficier de ces dispositions favorables. Il avait entrepris de faire également des études de théologie, ce qui facilita sa carrière ecclésiastique. Il put rapidement accumuler les bénéfices et fut à la fois chanoine de Paris, Rouen et Lisieux, archidiacre de Chartres et chanoine d'Arry dans son diocèse d'origine. Il aurait aussi occupé à Bayeux la charge de chancelier, mais il ne figure pas comme tel dans l'aveu de 1377, puisque cette charge est alors vacante.

Les auteurs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sont quelque peu choqués par ce cumul, à vrai dire très fréquent au XIV<sup>e</sup> siècle. Ils excusent cependant Maître Gervais, en faisant valoir qu'il a utilisé sa fortune à la création d'une œuvre considérée comme charitable : le collège dit de Maître Gervais. Fondé en 1371, ce collège était destiné à permettre à des étudiants pauvres de réussir de bonnes études à l'université de Paris, comme lui-même avait pu le faire grâce à son admission au collège de Navarre. Son collège comprenait 24 bourses destinées aux étudiants normands, et principalement à ceux du diocèse de Bayeux. Douze

bourses étaient destinées à ceux qui étudiaient à la faculté des Arts. Les douze autres étaient réparties entre les étudiants des facultés supérieures : huit en Théologie, deux en Médecine, un en Droit canon et un en Mathématique (discipline qui relevait pourtant de la faculté des Arts).

L'itinéraire de Gervais Chrétien est très proche de celui d'un autre Normand célèbre de cette époque : Nicole Oresme. Celui-ci entraîna derrière lui plusieurs membres de sa famille et l'on en retrouve plusieurs dans le chapitre de Bayeux en 1377.

### **La famille Oresme**

Cette famille du diocèse de Bayeux était d'origine modeste et sans doute paysanne. Elle était installée dans les environs de Caen, et peut-être, comme le veut la tradition, dans le village d'Allemagne (Fleury-sur-Orne depuis 1917). Comme pour Gervais Chrétien, c'est sans doute le curé de la paroisse qui a repéré le jeune Nicolas (on dit alors Nicole, pour les hommes comme pour les femmes) et d'autres membres de sa famille, dont son frère Henri. Ils ont pu recevoir les premiers rudiments dans une petite école, sur place ou à Caen, puis aller à l'école capitulaire. Ensuite, Nicole a été envoyé au prestigieux collège de Navarre, où il a pu faire tout le cycle des études, jusqu'au doctorat en théologie (avant 1356). Il devient même grand-maître du collège, ce qui est une belle reconnaissance de ses talents. À Paris, il est remarqué par le dauphin Charles qui exerce le gouvernement pendant la captivité de son père, le roi Jean le Bon. Charles est très attiré par le monde intellectuel et va rapidement lui confier des traductions du latin au français, notamment des œuvres d'Aristote. Nicole est normalement récompensé par des bénéfices ecclésiastiques. Dès 1349, il figure, avec son frère Henri, sur le rôle adressé au pape Clément VI. Nicole y est en 5<sup>e</sup> position de la nation normande (sur 145 noms). Il s'agissait alors de bénéfices mineurs. Par la suite, grâce à la protection du dauphin et du pape, il devient chanoine au Châtelet de Paris, puis chanoine de Rouen et archidiacre de Bayeux, dans son diocèse d'origine. Le dauphin étant devenu le roi Charles V, en 1364, Nicole peut accéder à des charges plus importantes. Dès cette année, il est choisi comme doyen du chapitre de Rouen, le plus prestigieux de Normandie. Il va occuper cette fonction pendant treize ans,

partageant son temps entre Rouen et Paris. Il a gardé pendant cette période sa charge d'archidiacre. S'il ne figure pas dans l'aveu de 1377, c'est que les archidiacres ne sont pas nommément cités. Enfin, Nicole est nommé à l'évêché de Lisieux en 1378, siège qu'il occupa jusqu'à sa mort, en 1382. C'est encore un bel exemple de promotion sociale par la voie ecclésiastique. Elle était d'autant plus méritée que Nicole fut l'un des grands savants de son temps, déployant ses talents dans tous les domaines : la philosophie (aristotélicienne), la cosmologie, l'économie (traité des monnaies) et l'astronomie/astrologie (polémique contre les astrologues), mais aussi la langue française, en voie de formation.

La carrière des autres membres de la famille fut beaucoup moins brillante. Nous connaissons un Guillaume Oresme, qui fut lui aussi boursier au collège de Navarre en 1352 et bachelier en théologie. Il n'acheva pas ses études et obtint la charge de curé de Saint-Jean-en-Grève, à Paris. Ce Guillaume est parfois donné comme chanoine de Bayeux, mais ne figure pas dans la liste de 1377.

En revanche, deux chanoines sont nommés dans l'aveu de 1377, portant tous les deux le même nom : Henri Oresme. L'un détient la prébende de Danvou et l'autre celle de Brécy. Ce sont deux modestes bénéfices, taxés pour 25 et 17 livres. Pour distinguer ces deux chanoines homonymes, on les appelle Henri l'aîné et Henri le jeune. Il y a donc entre eux une nette différence d'âge. Ce sont certainement de proches parents, sans doute l'oncle et le neveu. Henri l'aîné est le propre frère de Nicole et on ne lui connaît que ce seul bénéfice. Il en est de même pour son probable neveu. Ces deux Henri Oresme sont bien sûr des chanoines résidents, car ils ont besoin pour vivre des distributions versées quotidiennement aux membres du chapitre présents. Comme tout bon chanoine de l'époque, Henri l'aîné songe à préparer sa propre mort, sans oublier la mémoire de son frère. Le 2 juillet 1389, il donne une rente de 10 sous tournois au luminaire des pauvres de la cathédrale pour qu'on y allume des cierges sur sa fosse. En attendant le jour de son décès, les cierges seront allumés « le jour que l'obbit de Mestre Nicole Oresme sera fait en ladite église ». Les deux Henri Oresme vivaient encore en 1396, mais l'aîné mourut peu après 1400 et le jeune avant 1425.

Les deux Henri Oresme sont restés des chanoines de second rang : ils ont certainement bénéficié du prestige de leur illustre parent. C'est peut-être ce qui a permis à l'aîné d'obtenir le droit de se faire enterrer dans la cathédrale, un privilège très recherché. Ils n'ont jamais obtenu de dignité, mais c'était très difficile puisqu'elles étaient quasiment réservées aux protégés du pape. Ceux-ci étant absents, la direction du chapitre revenait aux rares dignitaires présents et, en 1377, à Durand de Fontaines.

### *Durand de Fontaines, le vrai chef du chapitre ?*

Outre les dignitaires avignonnais, on comptait trois personnalités : le pénitencier, chanoine de Subles, Galéran Plaindoreson, l'écolâtre et chanoine de Notre-Dame-de-Froide-Rue, Pierre de Proverville, sans doute originaire de Champagne, et le sous-chantre, également chanoine de Monts. Seul ce dernier se détache du groupe des dignitaires et chanoines résidents.

Durand de Fontaines appartenait à une famille noble. L'un de ses probables parents, était Jean de Fontaines, chevalier, seigneur du Bosc de Moon. Bien que chanoine et dignitaire, il restait inséré dans le réseau féodal de son milieu d'origine. En 1370, il prend en fief d'Henri Hamon, seigneur de Carcagny, le fief Hamon à Carcagny, contre une rente de 30 livres tournois. Mais Henri meurt en 1371 et Durand doit racheter à chaque héritier sa part d'héritage : il lui en coûte 140 livres, une belle somme. En 1376, Durand de Fontaines arbore le titre de « seigneur de Carcagny », mais il doit verser 10 florins d'or de relief à son seigneur, l'évêque de Bayeux, Nicolas du Bosq (1375-1408). Dans les années suivantes, Durand réussit à agrandir son fief en achetant de nombreuses terres et rentes pour un montant total de 145 livres. Les terres sont ensuite cédées en fief à des habitants de la seigneurie. Durand de Fontaines mourut en 1383 et sa seule héritière était sa sœur, Michelle de Fontaines, veuve de Pierre Branchart, écuyer. Celle-ci vendit au chapitre tout ce que Durand possédait dans le franc-fief de Carcagny. Le montant de la transaction était de 450 livres tournois, ce qui prouve le bon état de la fortune de ce noble chanoine.

Nous ignorons si ce riche personnage a joué un rôle prédominant dans le chapitre. C'est probable, car il était le seul à pouvoir le faire en l'absence des princi-

poux dignitaires. Quelques années plus tard, dans des circonstances comparables, Gervais de Larchamp, simple sous-doyen, mais aussi d'origine noble, peut s'intituler dans un acte « président endit chapitre ». En tout cas, le chapitre ne garda pas longtemps le fief de Carcagny. L'année suivante, en 1384, il le vendit à l'évêque, en échange d'une rente de 40 livres qui servirait à entretenir les 12 heuriers.

## CONCLUSION

L'aveu de 1377 est un document exceptionnel. Il nous permet de saisir la réalité de la composition du chapitre. On a très peu d'actes comparables pour les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Signalons cependant une liste de 15 noms, en 1384, et une autre de 18 noms en 1396, où figurent encore les deux Henri Oresme. Nous possédons également l'aveu de 1419, rendu au roi Henri V, seigneur au duché de Normandie, mais il est beaucoup moins intéressant, car il n'est pas nominatif et n'indique que les charges et les prébendes.

On se rend compte ainsi que le nombre réel des membres du chapitre ne correspondait pas à l'effectif théorique. En 1377, il n'y avait que 39 dignitaires et chanoines (et 43 avec les quatre archidiaques) au lieu des 61 membres officiels. De plus beaucoup de ces dignitaires et chanoines n'étaient pas résidents, en particulier ceux qui vivaient à la cour pontificale d'Avignon. Nombre de ces chanoines cumulaient leur charge bayeusaine avec d'autres canonicats. Ce cumul des charges étaient, on le sait, l'un des maux de l'Église de ce temps. La charge de réciter quotidiennement l'office divin revenait donc à un petit nombre de chanoines, et surtout aux vicaires et aux heuriers.

Quelques personnalités se distinguent, à commencer par les cardinaux, tous Français du Midi et protégés des papes limousins, Clément VI et Grégoire XI. Deux hommes originaires du diocèse sont également sortis du lot : maître Gervais Chrétien et surtout Nicole Oresme, l'une des plus grandes figures intellectuelles du temps. Ni l'un ni l'autre ne résident à Bayeux, mais le plus souvent à Paris, dans l'entourage du roi. Dans la ville épiscopale, on ne trouve que les membres moins prestigieux de la famille, les deux Henri Oresme, vivant dans l'ombre du grand homme.

Une seule personnalité locale est vraiment résidente :

le sous-chantre Durand de Fontaines. Appartenant à la noblesse, il a trouvé son épanouissement dans la constitution d'un grand fief à Carcagny, pour lequel il est vassal de l'évêque. C'est le seul membre du chapitre qui puisse alors prétendre à un rôle dirigeant dans la cathédrale de Bayeux.

L'image du chapitre que nous renvoie ce texte montre que l'Église de ce temps avait besoin de réforme, ce dont les clercs les plus lucides étaient parfaitement conscients. Pour parvenir à cette réforme, il faudra en passer par la crise du Grand Schisme, qui se produisit l'année suivante, en 1378. Cette crise dura quarante ans et ne fut résolue qu'en 1417 au concile de Constance, avec l'élection d'un pape unique. Il fallut encore attendre le concile de Bâle, à partir de 1431, pour que les Pères s'attaquent enfin aux maux qui minaient l'Église universelle, mais aussi la petite Église de Bayeux. Sans doute était-il déjà trop tard. On sait que le concile de Bâle se termina par un échec, dû en grande partie au conflit avec le pape Eugène IV. L'échec du concile et de la réforme interne de l'Église catholique déboucha sur la Réforme protestante au XVI<sup>e</sup> siècle.



La procession des chanoines du XVII<sup>e</sup> siècle, Crédits photographiques Pascal Lemaître



ANNEXE

*Aveu du 28 juillet 1377*

*Liste des membres du chapitre de Bayeux  
(dans l'ordre du texte)*

<i>NOM et TITRE (1377)</i>	<i>BÉNÉFICE</i>	<i>Taxatio beneficiorum (vers 1350)</i>
<b>Dignitaires</b>		
Pierre FLANDRIN, cardinal de Saint-Eustache,	doyen du chapitre	400 livres
Guillaume BARON, secrétaire du pape,	chantre	200 livres
Pierre DU MOUSTIER, cardinal de Pampelune	trésorier	240 livres
Durand de FONTAINES,	sous-chantre	60 livres
Pierre de PROVERVILLE	écolâtre	35 livres
[Galéran PLAINDORESON	pénitencier]	
[Archidiacres de Bayeux, de Caen, du Hiémois et des Veys]		
<b>Chanoines</b>		
Mathieu NIOLAIN, chanoine de Bayeux,	prébende de Feuguerolles	25 livres
Jean LÉBOURC, chanoine de Bayeux,	prébende de Tanis [Monceaux]	60 livres
Pierre de SAINT-CLAIR (?), chanoine,	prébende de Cussy	85 livres
Jean DU CASTEL, chanoine de Bayeux	prébende de St-Martin-des-Entrées	40 livres
Thomas THONART, chanoine de Bayeux	prébende d'Albray (Évrecy)	60 livres
Thomas OUDART, chanoine,	prébende de Castillon	59 livres
Jean de COLOMBIÈRES, chanoine,	prébende de la Haye [-Piquenot]	17 l. 10 s.
Pierre de SAINT-RICHER, chanoine,	prébende de [St-Pierre-] La Vieille	37 livres
Pierre de LA VIGNE, chanoine,	prébende d'Audrieu	25 livres
Henri ORESME [I], chanoine,	prébende de Danvou	25 livres
Jean DU BOULONNEY, chanoine,	prébende de Saint-Patrice	45 livres
Gervais CHRÉTIEN, chanoine,	prébende d'Arry	70 livres
Bertaut BAYLE, chanoine,	prébende de Castilly	30 livres
Aymes de HASTE, chanoine,	prébende de Landes	25 livres
Girard de MIGNAT, chanoine,	prébende de Goupillières	15 livres
Pierre DU MOUSTIER, cardinal de Pampelune, trésorier, chanoine,	prébende de Barbières	60 livres
Guy LE CONVERT, chanoine	prébende d'Esquay [Notre-Dame]	50 livres
Richard de BEAUMONT, chanoine,	prébende de Vaucelles	70 livres

**NOM et TITRE (1377)****BÉNÉFICE****Taxatio beneficiorum (vers 1350)**

Pierre de PROVERVILLE [écolâtre]	prébende de N.-D. de Froide-Rue	38 l. 10 s.
Nicolas ANQUETIL, chanoine,	prébende de La Mare [Douvres]	70 livres
Gaspard CARITI (?), chanoine,	prébende de Saint-Jean de Caen	50 livres
Guillaume LECONTE	prébende de Port-en-Bessin	25 livres
Henri ORESME [II], chanoine,	prébende de Brécy	17 livres
Jean de F... (?), chanoine,	prébende de Bretteville [à Sully]	100 livres
Jean des BIARS, chanoine,	prébende de Merville	40 livres
Guillaume de CAISME (?), chanoine,	prébende de [St-Jean] des Essartiers	20 livres
Richard QUESNEL (?), chanoine,	prébende de Moon	25 livres
Rost. (?) de CALUCIE, chanoine,	prébende de Cartigny	100 livres
Guillaume NOUVELLET, cardinal,	prébende de Gavray	124 l. 10 s.
Richard LOMBARD, chanoine,	prébende de Cully	50 livres
Robert de LA HOGUE, chanoine,	prébende de Vendes	40 livres
Jean GORSE, chanoine,	prébende de Colombières	50 livres
Gilles DOUCHIE, chanoine,	prébende de St-Germain-de-la-Lieue	50 livres
Pietro CORSINI, cardinal de Porto	prébende de Guéron	100 livres
Guy de MOLIÈRES, chanoine,	prébende du Locheur	100 livres
Gilles BELLEMÈRE, chanoine,	prébende de Cambremer	90 livres
Robert PINCHON, chanoine,	prébende de St-Laurent de Bayeux	7 l. 10 s.
Pierre FLANDRIN, doyen et chanoine	prébende de Missy	90 livres
Pierre LE CRONIER, chanoine,	prébende de Ste-Honorine-du-Fay	75 livres
Durand de FONTAINES, sous-chantre	prébende de Monts-en-Bessin	70 livres
Galéran PLAINDORESON, pénitencier	prébende de Subles	70 livres
Guillaume BARON, chantre et chanoine,	prébende de Bernesq	150 livres
Jean LE MASNIER, chanoine,	prébende de Pouligny	15 livres
Regnaud DES ESSARS, chanoine,	prébende de Gavrus	50 livres

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES

AD Calvados, Sous-série 6G, Manuscrits de la Bibliothèque du chapitre cathédral de Bayeux, 6G 46 (1377).

-*Antiquus Cartularius Ecclesiae Baiocensis (Livre Noir)*, Abbé Victor Bourrienne (éd.), 2 vol., Rouen/Paris, Lestringant/Picard, 1902-1903.

-*Livre Rouge de l'évêché de Bayeux*, E. Anquetil (éd.), 2 vol., Bayeux, 1908-1911.

-*Livre Noir de l'évêché de Bayeux*, 3 volumes manuscrits, AD Calvados, 6G 206-208.

-Le Mâle (Chanoine Léon), éd., « Extrait des registres de délibérations capitulaires du chapitre (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XLIII, 1935, p. 82-239.

-Longnon (Auguste), *Pouillés de la province de Rouen*, Paris, Impr.nat. / Klincksieck, 1903.

### PUBLICATIONS

-*Autour de Nicole Oresme*, Actes du colloque de l'université Paris XII, Jeannine Quillet (éd.), Paris, Vrin, 1990, 259 p.

-*Autour de Serlon de Bayeux : la poésie en Normandie aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, Colloque de Bayeux et Caen, 2014, Publication électronique, Caen, CRAHAM, *Tabularia*, 2016-2018.

-*Bayeux, joyau du gothique normand*, dir. Mgr Jean-Claude Boulanger, dir. scientifique François Neveux, collection « La grâce d'une cathédrale », Strasbourg, La Nuée Bleue, 2016.

-*Chapitres et cathédrales en Normandie*, Actes du 31<sup>e</sup> Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Bayeux, 1996), Sylvette Lemagnen et Philippe Manneville (éd.), Caen, Musée de Normandie, 1997.

-*Des chanoines et des livres*, Actes du colloque sur la bibliothèque du chapitre de la cathédrale de Bayeux, 2013, Caen, DRAC de Basse-Normandie / In-Quarto, 2014, 223 p.

-*Fasti Ecclesiae Gallicanae*, t. II, *Diocèse de Rouen*, Turnhout, Brepols 1998 ; t. IX, *Diocèse de Sées*, Turnhout, Brepols, 2005.

-*La Normandie au XV<sup>e</sup> siècle. Art et Histoire*, Actes du colloque de 1998, Saint-Lô, Archives départementales, 1999.

-*Les Italiens en Normandie, de l'étranger à l'immigré*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (1998), M. Colin et F. Neveux (éd.), Cahier des Annales de Normandie, n° 29, Caen, 2000.

-*Mémoires pour servir à l'histoire de la ville et diocèse de Bayeux*, [Renauld (Nicolas)], 2 vol., Bayeux, SABL, 34-35, 2010-2014.

-Deslandes (chanoine Eucher), *Étude sur l'Église de Bayeux*, Caen, E. Domin, 1917, 608 p.

-Hermant (Jean), *Histoire du diocèse de Bayeux*, Caen, Pierre Doublet, 1705.

-Montaubin (Pascal), « Les chapitres cathédraux séculiers de Normandie et la centralisation pontificale au XIII<sup>e</sup> siècle », in *Chapitres et cathédrales en Normandie*, 1997, *op. cit.*, p. 253-272.

-Montaubin (Pascal), « Les clercs italiens dans les églises normandes au XIII<sup>e</sup> siècle », in *Les Italiens en Normandie*, *op. cit.*, p. 68-82.

-Neveux (François), « Les Italiens des diocèses de Bayeux et Lisieux du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », in *Les Italiens en Normandie, de l'étranger à l'immigré*, 2000, *op. cit.*, p. 97-115.

-Neveux (François), « Nicole Oresme et le clergé normand du XIV<sup>e</sup> siècle », in *Autour de Nicole Oresme*, 1990, *op. cit.*, p. 9-36.

-Neveux (François), « Pour une histoire sociale du clergé dans une ville épiscopale : l'exemple de Bayeux aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », in *Histoire religieuse de la Normandie*, Nadine-Josette Chaline (éd.), Chambray, CLD, 1981, p. 87-104.

-Neveux (François), *Bayeux et Lisieux, villes épiscopales de Normandie à la fin du Moyen Âge*, Caen, Éditions du Lys, 1996, 703 p.

-Neveux (François), *La Normandie dans la guerre de Cent Ans (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, Ouest-France, 2008 (avec la collaboration de Claire Ruelle), 535 p.

-Neveux (François) et Ruelle (Claire), *Du Guesclin, chef de guerre*, Condé-sur-Noireau, Corlet, 2016, 169 p.